
**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**YORBEAU CLÔTURE LA PREMIÈRE ET DEUXIÈME TRANCHE D'UN PLACEMENT PRIVÉ
SANS INTERMÉDIAIRE**

NE PAS DIFFUSER SUR LES FILS DE PRESSE AMÉRICAINS NI DISTRIBUER AUX ÉTATS-UNIS

Montréal, le 30 juin 2023 – Les Ressources Yorbeau inc. (TSX : YRB) (la « **Société** » ou « **Yorbeau** ») est heureuse d'annoncer avoir complété la première et deuxième tranche d'un placement privé de 1 200 000 \$ (le « **placement privé** ») qui a vu l'émission (i) le 29 juin 2023, de 10 037 381 actions ordinaires de catégorie A composée de 4 121 667 actions ordinaires de catégorie A accréditatives au prix de 0,07 \$ chacune et 5 915 714 actions ordinaires de catégorie A au prix de 0,035\$ chacune, pour un produit brut total de 495 567 \$ et (ii) le 30 juin 2023, de 5 350 000 actions ordinaires de catégorie A composée de 2 210 000 actions ordinaires de catégorie A accréditatives au prix de 0,07 \$ chacune et 3 140 000 actions ordinaires de catégorie A au prix de 0,035 chacune, pour un produit brut total de 264 600 \$. La première et la deuxième tranche du placement privé ont généré un produit brut total de 760 167 \$ pour la Société. La Société prévoit compléter la balance du placement privé en juillet 2023.

La Société affectera le produit rapporté par l'émission des actions ordinaires de catégorie A accréditatives aux frais d'exploration au Canada qu'elle engagera pour ses propriétés, et le produit rapporté par l'émission des actions ordinaires non-accréditatives de catégorie A aux fins générales de la Société.

Trois initiés ont souscrit au total 8 008 571 actions ordinaires de catégorie A, pour un prix de souscription total de 395 800 \$. Puisque des initiés de la Société ont participé au placement privé, celui-ci est considéré comme une « opération avec une personne apparentée » au sens du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (le « **Règlement 61-101** »). Le placement privé est dispensé de l'obligation d'évaluation officielle et de l'obligation d'approbation des actionnaires minoritaires prévues par le Règlement 61-101 (en vertu des paragraphes 5.5a) et 5.7a)), étant donné que ni la juste valeur marchande des actions de catégorie A distribuées aux personnes intéressées, ni la valeur de la contrepartie reçue en échange de ces actions ne dépassaient 25 % de la capitalisation boursière de la Société. La Société n'a pas déposé de déclaration de changement important au moins 21 jours avant la clôture de la première et de la deuxième tranche du placement privé parce que la participation des initiés n'était pas confirmée à ce moment-là.

La Société a paré une commission d'intermédiation de 18 023 \$ sur une portion de la première tranche et de la deuxième tranche du placement privé.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée (la « **Loi de 1933** »), ni en vertu de toute loi sur les valeurs mobilières étatique, et ils ne peuvent pas être offerts ou vendus

aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis (au sens du terme *U.S. Person* dans le *Regulation S* pris en application de la Loi de 1933), ni pour le compte ou à l'avantage de ces personnes, en l'absence d'inscription ou de dispense applicable de ces obligations d'inscription.

À propos de Les Ressources Yorbeau inc.

Ressources Yorbeau inc. est une société ouverte canadienne (TSX : YRB) impliquée dans l'exploration aurifère et de métaux de base au Québec, Canada. Ses propriétés sont situées dans le Nord-Ouest de la province ; une région comportant de nombreux gisements importants sur la célèbre ceinture de roches vertes de l'Abitibi, y compris d'importantes mines d'or le long de la faille de Larder Lake- Cadillac et plusieurs centres volcaniques abritant d'importants gisements de cuivre-zinc-or.

Yorbeau se concentre sur ses projets d'or à Rouyn et de zinc et de cuivre à Scott Lake. Ces projets démontrent des perspectives plus immédiates et plus substantielles pour la découverte et le développement d'éventuelles mines. Le projet Scott est très bien situé dans le camp minier de Chibougamau. La Propriété Rouyn représente la consolidation de plusieurs propriétés contiguës stratégiquement situées sur la célèbre et très productive faille de Larder Lake-Cadillac dans le camp minier de Rouyn-Noranda. Les autres propriétés minières de la Société comprennent une participation dans l'ancien camp minier de Joutel et la propriété Beschefer adjacente au gisement B-26 de SOQUEM dans la région de la mine Selbaie.

Des renseignements additionnels concernant la Société sont disponibles sur son site web au www.yorbeauresources.com.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

G. Bodnar Jr.
Président, Chef des finances
Les Ressources Yorbeau inc.
gbodnar@yorbeauresources.com
Tél. : 514 384-2202

Sans frais en Amérique du Nord : 1 855 384-2202

Déclarations prospectives – *Sauf lorsqu'il s'agit d'une déclaration portant sur un fait passé, toutes les déclarations figurant dans le présent communiqué, notamment celles concernant l'emploi du produit tiré du placement privé et l'échéancier pour la clôture de la balance du placement privé, sont des déclarations prospectives qui font intervenir des risques et des incertitudes. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes. Les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces déclarations. Yorbeau décline toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.*